



# AVIS DE COURSE



## Régate « La Coupe du Président DUO-SOLOLAC » « régata en double ou en solo » Grade : 5C

Dimanche 03 Mai 202

Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der, Lac du Der Port de Nuisement

**Préambule :** Cette régata de grade 5C compte pour le Challenge du Lac 2026

### 1. REGLES. La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions »,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2026, sauf modification par les règles du 1.6 ci-après,
- 1.5 Le règlement du Challenge du Lac 2026,
- 1.6 Les règles de course de la classe « Osiris Habitable » du Lac du Der, sauf modification par les instructions de course,
- 1.7 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.8 Le présent Avis de Course,
- 1.9 Les Instructions de course type Habitable 2025/2028, et leurs annexes.
- 1.11 En cas de traduction de ces avis de course, le texte français prévaudra,

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie **OSIRIS HABITABLE 2026**, pour la catégorie **DUO** les groupes A, B, C, D, L, Q, R et micro, pour la catégorie **SOLO** les groupes A, B, C, D, L, Q, R avec le certificat de jauge ou de conformité de la classe et les bateaux dont les règles de classe autorisent à courir avec un équipage d'1 personne. Les bateaux admissibles pourront se préinscrire en complétant le formulaire en ligne avec le lien suivant : [http://nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Club=CLDER](http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=CLDER) L'inscription définitive est soumise à la validation par le C.N.A.Der. ou s'inscrire le matin de la régata, sur place à partir de **8h30 et jusqu'à 10h00** en complétant le formulaire fourni, accompagné des frais d'inscription requis.
- 2.3 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :  
Leur licence FFVoile valide, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité  
Le certificat de jauge ou de conformité (pour les micros) et/ou la carte d'identité valide du bateau.

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10€** pour toutes les classes.

### 4. PROGRAMME

- 4.1 Inscriptions : le dimanche **03 Mai 2026** de **8h30 à 10h00**. Aucune inscription ne sera prise en compte passé cet horaire.
- 4.2 Jauge et contrôles. Un contrôle pourra être effectué à posteriori sur l'eau et/ou de retour au port.
- 4.3 Heure du signal d'avertissement de la première course : **10h15**. 3 courses maximum.
- 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **14h00**.
- 4.5 Proclamation des résultats : dès que possible.

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

### 6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type mixte (*suivant Annexe aux IC*)

### 7. CLASSEMENT

- 7.1 Une course devra être courue pour valider l'épreuve.
- 7.2 Le système de calcul du temps compensé sera le **système de temps sur temps avec application du CVL**.
- 7.3 Un classement par filière (Performance/Croiseur) sera établi par extraction du classement scratch. Le classement Croiseur (sans spi) sera établi pour les équipages qui courent avec uniquement des voiles de prés.  
Un classement général tous groupes confondus sera établi pour le classement du Challenge du Lac.

### 8. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 9. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

- En participant à cette épreuve, le concurrent autorise l'autorité organisatrice de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos de la régata « La Coupe du Président DUO-SOLOLAC ».

### 10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Cercle Nautique des Amis du Der**

Port de Nuisement 51290 Sainte Marie du Lac

Tél. **03.26.72.60.74** (Messagerie) E-mail : [cnader.ecole@orange.fr](mailto:cnader.ecole@orange.fr) Site : [www.cnader-asso.org](http://www.cnader-asso.org)